



FORMATION INTERMEDIAIRE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

COMMUNIQUE DE LANCEMENT

SIXIEME EDITION

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance la sixième édition de la Formation intermédiaire en propriété intellectuelle.

La formation se déroulera du 02 au 30 septembre 2024 à l'Académie de propriété intellectuelle Denis Ekani (APIDE) de l'OAPI à Yaoundé (Cameroun).

Objectifs de la formation

Permettre aux auditeurs de se familiariser avec les notions de base du droit de la propriété intellectuelle, d'appréhender quelques questions d'actualité du domaine et d'acquérir des connaissances pratiques en matière de propriété intellectuelle.

Public cible

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de se familiariser avec les notions de base de la propriété intellectuelle, d'appréhender quelques questions d'actualité du domaine et d'acquérir une culture de propriété intellectuelle. Elle s'adresse particulièrement au personnel de l'OAPI et des SNL, étudiants, collaborateurs de cabinets de mandataires, magistrats, greffiers, huissiers de justice.

Contenu

- Fondamentaux du système de propriété intellectuelle ;
- Procédures de protection des créations et des innovations ;
- Système de dépôts en ligne mis en place par l'OAPI ;
- Techniques de recherche et de rédaction des mémoires descriptifs des demandes de brevets ;
- Techniques de pré-diagnostic en propriété intellectuelle au sein des entreprises ;
- Questions d'actualité sur le système de propriété intellectuelle.

Condition d'admissibilité

Pour être admis, les candidats doivent être titulaires au moins d'un baccalauréat et être capables de suivre les cours en français.

La formation est dispensée essentiellement par une équipe de formateurs constituée de membres du personnel de l'OAPI.

Des bourses couvrant les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé seront offertes par l'OAPI.

Des places seront également disponibles pour les candidats qui indiqueront, dans le dossier d'inscription, leur capacité à payer les frais de scolarité d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA et à se prendre en charge.

Inscription

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- un formulaire de demande d'admission dûment rempli disponible sur le site Internet indiqué ci-dessous ;
- un *curriculum vitae* détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes. Les candidats devront présenter les originaux des diplômes dès leur arrivée à Yaoundé ;
- le cas échéant, les copies certifiées des relevés de notes de la classe de Terminale ;
- une lettre de recommandation émanant du supérieur hiérarchique du candidat ;
- une lettre de motivation du candidat ;
- un engagement écrit et signé du candidat indiquant qu'il peut se prendre en charge au cas où il ne serait pas boursier ;
- un engagement écrit et signé du candidat indiquant qu'il suivra l'ensemble des enseignements de façon assidue et ponctuelle.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'OAPI au plus tard le **20 août 2024** à l'adresse suivante :

Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)

BP: 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél. (237) 222 20 57 67 / 222 20 57 00

Fax : (237) 222 20 57 27 / 222 20 57 21

E-mail : apide@oapi.int

Site Web : www.oapi.int

N.B. : Les candidats peuvent envoyer leur dossier par courrier électronique.

Les candidats retenus seront officiellement informés de leur sélection par courrier électronique au plus tard le **26 août 2024**. Aucune correspondance individuelle ne sera adressée aux candidats non retenus.

Le début des cours est fixé au lundi 2 septembre 2024.

Attestation

Au terme de la formation, l'OAPI délivrera une attestation aux participants.